



Place du Marché 6, CP 286, 1860 Aigle
Tél. : 024 / 466 34 46 - Fax : 024 / 466 55 88

BULLETIN D'INSCRIPTION APPARTEMENT

Référence : Loyer net : Fr.
Immeuble : Charges : Fr.
Lieu : : Fr.
Type logement : : Fr.
Etage : : Fr.
Locataire actuel : Loyer mensuel : Fr.
Début du bail :
Durée : Garantie :

La garantie doit être constituée à la signature du bail ou au plus tard à la remise des clés.

PRENEUR DU BAIL

CONJOINT (ou garant)

Nom :
Prénom :
Adresse :
NP Localité :
Date naissance :
Etat civil :
Lieu d'origine :
Tél. privé/natel :
Tél. prof. :
Adresse e-mail :
Profession :
Employeur :
Adresse employeur :
Tél. employeur :
Salaire mens. brut :
N° compte IBAN :

Motif du déménagement :

Bailleur ou gérant actuel :

Adresse :

Téléphone :

Références :

Nombre de personnes qui habiteront l'appartement :

dont enfants, âgés de :

Avez-vous un ou plusieurs véhicules : [] oui [] non

Type : No plaques :

Type : No plaques :

Animaux domestiques : [] oui [] non Genre :

POURSUITE

Avez-vous des poursuites ou des actes de défauts de biens : oui non

Si oui, pour quel montant ? :

TUTELLE

Etes-vous sous tutelle : oui non

Si oui, de quelle forme de tutelle ?

Nom, adresse, téléphone du tuteur :

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE

Avez-vous une assurance R.C. ? oui non

Si oui, auprès de quelle compagnie ?

Si non, nous vous faisons obligation d'en souscrire une auprès de la compagnie de votre choix.
(doit être constituée à la signature du bail ou au plus tard à la remise des clés)

ETRANGERS

Date d'arrivée en Suisse et genre de permis (C-B-L) :

(les détenteurs de permis « L » doivent présenter un co-titulaire acceptant de signer l'éventuel bail à loyer qui soit détentrice d'un permis B ou C ou de nationalité suisse)

GARANTIE

En cas de conclusion de bail, le locataire s'engage à conclure une garantie de loyer, au nom conjoint du bailleur et de lui-même, sous forme de compte bloqué (compte de garantie auprès de la banque de son choix) ou cautionnement. Il s'engage à fournir au bailleur une copie du certificat de garantie au plus tard le jour de la remise des clefs.

DEDOMMAGEMENT

Chaque soussigné reconnaît devoir à la gérance la somme de Fr. 150.-- à titre de dédommagement pour frais au cas où celle-ci lui attribue des locaux demandés et qu'il y renonce après établissement du bail à loyer.

Par sa signature, le candidat certifie qu'il a visité l'objet relatif à ce bulletin d'inscription et que celui-ci lui convient. Il confirme que les renseignements fournis sont exacts et accepte que des renseignements d'usage soient pris.

Aigle, le..... Signatures :

Annexes obligatoires (par personne figurant sur le bulletin d'inscription) :

- **Attestation originale de l'office des poursuites de moins de 3 mois,**
- **2 dernières fiches de salaires ou documents justifiant vos revenus,**
- **attestation de votre assurance RC (au plus tard à la remise des clés),**
- **photocopie de votre passeport ou carte d'identité.**

REMARQUES EVENTUELLES :

.....

.....